



Haut Commissariat pour les réfugiés (UNHCR). En outre, il participe activement aux travaux du Fonds monétaire international, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Programme alimentaire mondial, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organes.

Le Canada et le Conseil de l'Arctique

- ❑ Le Canada a joué un rôle important dans la création du Conseil de l'Arctique, dont il a assuré la présidence de 1996 à 1998. Ses partenaires au sein de cet organisme sont le Danemark, les États-Unis, la Finlande (qui assure la présidence de 2000 à 2002), le Groenland, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède.
- ❑ Diverses organisations autochtones internationales participent au Conseil de l'Arctique, y compris la Conférence circumpolaire inuit, l'Arctic Athabaskan Council, le Gwich'in Council International — trois organismes où les Autochtones canadiens sont fortement représentés —, ainsi que le Conseil saami, l'Association russe des peuples autochtones du Nord et l'Association internationale aléoutienne.
- ❑ Cinq groupes de travail ont été mis sur pied pour se pencher sur divers dossiers : développement durable; surveillance et analyse des problèmes de l'Arctique; conservation de la flore et de la faune arctiques; préparation, prévention et intervention dans les situations d'urgence; et protection des milieux marins de l'Arctique.
- ❑ Les grands dossiers circumpolaires sont la protection de l'environnement, le changement climatique, les contaminants, le développement durable, la gestion des ressources, les activités scientifiques et de recherche dans l'Arctique, et le développement du commerce.
- ❑ Les questions nordiques et les relations circumpolaires revêtent une grande importance pour le Canada, qui s'applique à mener chez lui et à l'étranger des politiques qui favorisent de façon durable le développement des populations autochtones et des autres habitants des régions septentrionales.